

**PÔLE DE SOCIO-ÉCONOMIE SOLIDAIRE**  
**Chantier Vision d'une socio-économie solidaire intégrée**  
**Rencontre du PSES à Dakar, novembre 2005**

**ÉCHANGER DES VISIONS**  
**D'UNE SOCIO-ÉCONOMIE SOLIDAIRE**  
**GLOSSAIRE DES EXPRESSIONS ET TERMES IMPORTANTS**

Ce document de synthèse tire les principales définitions relatives à la socio-économie solidaire (SES) des divers textes compris dans le document de travail du Chantier Vision. Il constitue le résultat du travail collectif effectué ces dernières années sur le forum électronique du Chantier Vision (CV) et a pour objectif de servir de document de référence et de base de discussion au cours de la rencontre du PSES à Dakar. L'ensemble du contenu de ce document peut être soumis à discussion. Les participants au Chantier estiment que le concept et la définition d'une vision globale de la SES constituent un processus continu émergeant de l'expérience pratique des activistes et des chercheurs en matière de SES et ne pouvant être enfermé en une formule théorique et doctrinaire.

Ce document ne prend pas en compte les contributions des professionnels de la SES interrogés par les participants au CV : nous avons préparé un document séparé résumant leurs opinions, que nous estimons essentielles pour la rencontre de Dakar.

Sur décision du Comité de Pilotage du CV, nous avons également préparé collectivement un tableau mettant en relation les valeurs essentielles de la SES et les domaines les plus pertinents en matière de socio-économie. Ces trois documents constituent un tout qui, nous l'espérons, contribuera efficacement à l'avancement de la théorisation de la SES et de la réflexion sur ce qu'elle est, ce qu'elle veut être et ce qu'elle peut devenir.

**SOCIO-ÉCONOMIE SOLIDAIRE** – La socio-économie solidaire considère l'humanité, c'est-à-dire tant l'individu que l'être social, non seulement comme créatrice et productrice de richesse économique mais également comme copropriétaire de richesse matérielle, co-utilisatrice de ressources naturelles et coresponsable de la préservation de la nature. L'économie solidaire vise à produire et à partager suffisamment de richesse matérielle entre tous de manière à générer les conditions durables d'un développement autogéré de chaque membre de la société, de tous les peuples et de la terre. L'économie solidaire est un système économique centré sur l'être humain et sur sa faim de subvenir à ses besoins individuels, familiaux, communautaires et sociaux en une relation d'harmonie avec la nature et la société, faisant de lui un rouage d'un système planétaire au sein duquel il se développe et se complexifie pour tendre vers une universalisation et un épanouissement intégral.

**QUELQUES NOTIONS ESSENTIELLES À CULTIVER** – Une vision globale de l'individu, du groupe et de la société doit embrasser trois dimensions de leur existence : *la pensée, le sentiment et l'action* chez l'individu correspondent chez la société à *la science, l'art et l'économie*, expressions des trois zones du cerveau humain.

- Les systèmes de consommation et d'échange éthiques faisant usage de monnaies complémentaires sont susceptibles d'intégrer les trois aspects de l'économie : consommation, production et commerce.
- **Écrire l'histoire** consiste à *écouter le monde de significations* de sa culture et à *faire des propositions* révélant un nouveau monde de significations reconnu comme étant supérieur au précédent.
- Le concept « d'**abondance** » confère à la vision de la SES une valeur profondément positive. La terre est abondance et possède suffisamment de ressources pour satisfaire au bien-être de tous ses habitants. *Il y a assez de tout dans le monde pour assouvir les besoins de l'homme, mais pas assez pour assouvir son avidité.* (Mahatma Gandhi)
- Cette notion peut être associée à celle de « **volontarisme** » pour promouvoir les processus de décision basés sur les valeurs (SES) par des individus libres en matière d'utilisation des facteurs et moyens de production disponibles et de partage des bénéfices en vue de subvenir aux besoins des individus, des familles et des communautés plus larges.
- Nous sommes **responsables de l'ensemble** et non seulement de la part qui nous est dévolue.
- Le concept de **commerce équitable** implique une modération tant de la part des producteurs que des consommateurs, ce que les asiatiques appellent la « **considération** » (notion incluant à la fois celle de solidarité et celle de retenue comme valeurs essentielles). Ce concept doit entrer dans l'état d'esprit de l'individu, décideur principal en matière de SES au niveau communautaire. Ce concept de **considération** est plus adéquat que celui de modération dans la mesure où il aidera plus d'un demi-milliard d'asiatiques affamés à comprendre l'importance clé de la vision de la SES dans leur vie quotidienne.
- La **solidarité** signifie simplement que nous avons en commun nos destins ainsi que celui de notre environnement. Le dialogue et la coopération constitueront donc toujours une meilleure réponse aux problèmes que l'individualisme et la compétition. Une première Charte devant guider l'exercice des responsabilités socio-économiques a été rédigée par le Réseau brésilien de socio-économie solidaire ; celle-ci exprime cette éthique en des principes concrets.

**SES ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN** – Du point de vue de la socio-économie solidaire, l'économie n'a pas pour objectif premier la croissance matérielle, mais le bien-être et le développement humain pour tous. La SES perçoit le développement humain comme une tentative de réaliser les diverses qualités, attributs et potentiels de l'être humain (tant l'individu que le groupe social auquel il appartient). De ce point de vue, le développement économique et technique n'est qu'un moyen permettant d'atteindre l'objectif plus élevé du développement humain et social.

- Un environnement ouvert d'un point de vue social, économique, politique, culturel et territorial est une condition indispensable à la viabilité et au succès de ce travail de développement.
- L'histoire nous montre que les tentatives de faire des capitaux privés, des marchés ou de l'état les principaux protagonistes ne sont pas parvenues à atteindre les objectifs de développement humain. Le paradigme de la SES, centré sur l'être humain en tant qu'individu social, propose que la société, et non le marché ou l'état, soit l'acteur central du développement humain. La société, constituée d'individus à la fois distincts

et interconnectés, doit se donner les moyens de devenir le sujet individuel-collectif de l'économie et de son propre développement.

- Un des concepts clés de la SES est le **développement autogéré**, qui doit être combiné à l'**autosuffisance des communautés solidaires**. L'autogestion au niveau communautaire est bien documentée par des études de cas portant sur les systèmes alternatifs de finance solidaire au niveau local actuellement mis en œuvre dans de nombreux pays. L'autogestion et l'autosuffisance au niveau communautaire en termes de partage équitable des ressources, de connaissance, de fourniture de biens et de services essentiels constituent des objectifs réalisables, « compétitifs » et durables.
- Le développement humain ne requiert qu'une base matérielle limitée, au-delà de laquelle il est surtout l'expression de forces immatérielles pouvant également être perçues comme des forces spirituelles : les liens sociaux, l'éducation, l'application de certains droits individuels et collectifs, la connaissance et la culture (H. Bergson). Ces forces n'obéissent pas à la logique de la croissance matérielle car les biens immatériels se multiplient lorsqu'on les partage.

**SEXE ET ÉCONOMIE SOLIDAIRE** – Le concept de « travail de production » fait référence à des activités qui génèrent un revenu tandis que celui de « travail de reproduction » désigne les responsabilités non rétribuées liées aux soins aux personnes et à leur développement. La pensée économique dominante postule une équivalence entre activité économique et activité rémunérée et postule également que seule la production de biens et de services fournis par le marché et l'état appartient au domaine de l'économie ; les soins apportés aux personnes au sein du foyer ou de la communauté en restent exclus. Cette idéologie sépare le social de l'économique et attribue au foyer et au marché des motivations et des comportements différents. L'esprit du foyer est peut-être l'altruisme et la solidarité, mais le travail basé sur l'intérêt personnel et l'avidité et son retour sous forme de profit, d'intérêt ou de prêt appartiennent au royaume du marché. La socio-économie solidaire est un système au sein duquel l'humain est l'acteur et son développement (individuel ou collectif) constitue le moyen et la fin de l'activité économique. En pratique, ce système réunit les aspects sociaux et économiques. Le rôle de la femme et les diverses formes de travail qu'elles exécutent y occupent alors une place centrale, non seulement pour dépasser les inégalités existantes (qu'elles qu'en soient les formes) mais également pour œuvrer en vue d'une reconnaissance de la sphère de production des capacités et des libertés humaines et pour établir une rétribution sociale en échange de toutes les formes de travail sur la base d'une égalité de droits et de responsabilités sans préoccupation de sexe.

**ÉCONOMIE SOLIDAIRE INDIGÈNE** – L'économie solidaire représente la forme primaire des relations socio-économiques des indigènes au sein d'une économie de subsistance. De telles relations socio-économiques ne sont par nature pas exploitantes car elles ont pour objectif de subvenir au besoin de tous les membres de la société. La manipulation du marché en vue de s'approprier une plus grande part du surplus social est un concept étranger aux natifs pratiquant une économie de subsistance. Lorsque la société a commencé à produire un surplus économique, la question de l'allocation de ce surplus est devenue essentielle. Dans la société contemporaine, l'économie solidaire, tout en conservant pour objectif fondamental de subvenir au besoin de tous, ne vise pas simplement la subsistance de chacun mais également la juste répartition du surplus de manière à permettre à tous de vivre correctement. L'économie communautaire et réciproque de la plupart des peuples indigènes est réellement une économie

solidaire. Cet héritage culturel, économique et politique est une source d'inspiration illimitée pour la construction d'une économie solidaire hors des territoires indigènes. Pour les peuples autochtones, le concept d'être humain n'existe pas au sens purement individuel du terme, mais uniquement en tant que partie d'un peuple ou du cosmos. L'individu dans ses dimensions sociales et universelles est donc reconnu comme étant la synthèse complexe de l'histoire de la vie et de l'humanité.

**LIBERTÉS, DÉMOCRATIE ET DÉVELOPPEMENT** – Par définition, la démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple. La **démocratie** est liée au niveau de libertés essentielles acquises par les membres d'une société. Ces libertés incluent non seulement les libertés politiques (d'opinion, de vote ainsi que d'autres formes de libertés civiques) mais également économiques (garantie de survie et de sécurité, droit d'être propriétaire et de gérer ses actifs en proportion de son travail, accès effectif aux ressources, à la terre et au crédit, pouvoir d'achat), sociales (travail, nourriture, santé, éducation, logement, environnement sain) et culturelles. Le **développement socio-humain** représente le processus de construction et d'extension de ces libertés à partir des attributs et des potentiels individuels et collectifs. La gouvernance est l'autorité de permettant de diriger l'emploi des ressources en vue de subvenir aux besoins de la société. La **gouvernance démocratique** est la capacité des peuples à exercer le pouvoir et l'autorité sur leur propre développement individuel et collectif. Ce pouvoir dépend de multiples facteurs, parmi lesquels : (1) une communauté de vision entre les différents segments du peuple, qui renforce la cohésion sociale ; (2) la capacité technique/technologique et managériale de l'organe du peuple à subvenir aux besoins de ses membres et à servir de médiateur lorsque leurs intérêts entrent en conflit ; et (3) l'efficacité du système d'information et de surveillance de l'organe du peuple. Les instruments de démocratie suivants sont particulièrement importants dans une vraie démocratie :

**GOVERNANCE DÉMOCRATIQUE SOLIDAIRE** – Si l'économie peut être définie comme « l'art de gérer notre maison commune », la définition de la gouvernance pourrait être « l'art de gérer pacifiquement les interdépendances ». Notre « maison commune » est constituée d'un réseau complexe de relations entre peuples, sociétés et écosystèmes devant obéir, pour assurer sa durabilité, à une série de règles et principes acceptés par tous. Ces principes forment une sorte de système de régulation de la société humaine, qu'il importe qu'elle conçoive et mette en œuvre elle-même pour garantir sa stabilité dynamique et son adaptabilité.

- L'économie solidaire diffère de celle des sociétés, des institutions multilatérales et autres bureaucratiques en ce qu'elle ne considère pas la gouvernance comme une série de règles abstraites visant à dissimuler les différences économiques et les relations de pouvoir, mais bien comme un ensemble de règles et de procédures acceptées socialement, faisant l'objet de débats et partagées par les personnes à divers niveaux dans l'objectif de réguler les échanges entre personnes, sociétés et écosystèmes.
- Ces règles reposent sur une vision partagée par le groupe et relative aux besoins humains et sociaux de ses membres, et sur les limites qui leur sont imposées par la nature et la biosphère.
- Pour parvenir à ce large consensus, il est nécessaire d'organiser dès la base des assemblées visant à permettre aux locaux de participer à la définition de leurs besoins humains et sociaux sur une période donnée.
- La SES considère la société, sa socio-économie et ses règles comme un tout et non comme l'agrégation de règles partielles comme la gouvernance d'entreprise, la

gouvernance politique, la gouvernance multilatérale, etc. Elle a pour objectif la construction d'une vision de règles à mettre en œuvre et, pour ce faire, cherche à s'accorder sur certain **principes**, parmi lesquels :

1. La gouvernance démocratique se base sur une approche territoriale et sur le principe de la subsidiarité active. La subsidiarité active est le principe de base de la SES et de la gouvernance démocratique. Elle signifie que l'action économique et politique doit être exercée au plus bas niveau possible, que chaque communauté possède l'autonomie ainsi que la responsabilité de formuler la meilleure solution à ses défis locaux.
  2. La gouvernance démocratique implique les communautés établies à différents niveaux (du local au mondial) et reflète la diversité sociale, culturelle et économique. Elle suggère également l'organisation d'une coopération et d'une synergie entre acteurs.
  3. La gouvernance démocratique permet de mieux définir les règles de l'économie et procure un cadre social au marché.
  4. La gouvernance démocratique se base sur une éthique universelle de responsabilité et de solidarité. Le destin de l'humanité est indissociable de celui de la biosphère et celui de chacune de nos sociétés est lié à celui des autres. Ces interdépendances requièrent une redéfinition de la responsabilité et du contrat social. La socio-économie solidaire considère simplement que chaque individu et chaque communauté humaine est responsable de ses actes proportionnellement à son pouvoir et doit agir en faveur de la protection de la société et de l'environnement.
  5. L'action des pouvoirs publics doit être réformée pour la rendre plus participative et plus transparente. La crise que traverse actuellement la gouvernance publique est étroitement liée à celle de la « démocratie représentative » et à son incapacité à reprendre le contrôle du marché. Les pouvoirs publics doivent abandonner leur monopole sur les décisions publiques et regagner leur indépendance sur les groupes de pression privés. L'état doit être démocratisé. Le cycle des politiques publiques doit obéir au rythme naturel des processus sociaux et naturels et non aux impératifs des actionnaires privés. Le seul moyen de récupérer ce pouvoir passe par l'implication des organismes de la société civile et de la population. Les systèmes actuels de chèques et balances doivent être revus pour répondre efficacement aux objectifs communs.
  6. Par la gouvernance démocratique, les sociétés peuvent ré-entreprendre des relations durables entre elles et avec la biosphère. Un système d'indicateurs appropriés aidera les sociétés humaines à surveiller et à canaliser les flux pour les faire tendre vers des niveaux durables et satisfaisants. Les nouveaux indicateurs permettront également aux sociétés de mesurer leurs « véritables progrès », leur « capital social » et d'autres agrégats désignant plus clairement le progrès humain et le bien-être que les indicateurs économiques et financiers actuels.
  7. Par la gouvernance démocratique, les sociétés prennent également le contrôle de leur évolution dans le temps.
- La SES se concentre sur la gouvernance démocratique locale en tant que processus permettant de passer de la domination à l'autonomie solidaire. La subsidiarité active, les initiatives locales de SES, la démocratie participative locale permettent aux communautés de reprendre le contrôle de leur destinée. Les monnaies locales et les

services de proximité permettent de maximiser les flux internes, et la démocratie participative locale permet aux communautés de regagner une autorité et une souveraineté politiques sur leurs ressources humaines et naturelles. Les communautés locales feront l'exercice de la solidarité entre elles par le biais d'échanges équilibrés, par la coopération et par le commerce équitable. Elles seront organisées en réseaux solidaires.

- L'état peut recouvrer sa légitimité par la responsabilité, la transparence et la participation des organismes de la société civile. Les processus participatifs, les règles démocratiques (y compris les impôts), l'obligation de transparence et la responsabilité aux niveaux local, national et international sont capables de miner la puissance des grandes entreprises et de réaffirmer la souveraineté des peuples. Mettre l'accent sur la subsidiarité active permet de reprendre la souveraineté aux multinationales et aux institutions financières internationales.
- Les nouvelles règles de gestion doivent inclure la reconnaissance de l'existence de biens publics communs et doivent donc comporter de nouvelles règles de gestion pour ceux-ci, garantissant ainsi le contrôle public et social des ressources naturelles et du capital collectif tout en limitant le contrôle des entreprises privées.
- Les dépenses publiques en matière sociale doivent se concevoir comme des investissements à long terme plutôt que comme de simples coûts. Elles constituent en effet des investissements pour l'avenir de la société (l'art de gérer le temps) et, dans une approche globale de la richesse, ne peuvent être considérées comme des « dépenses négatives ». L'état représente le niveau idéal pour la mise en place de cette nouvelle vision de la richesse, pour communiquer et pour la mettre en œuvre avec précision par les nouveaux systèmes de comptabilité nationale et par les nouveaux indicateurs et agrégats.

**GOVERNANCE DÉMOCRATIQUE MONDIALE BASÉE SUR LA SOLIDARITÉ** – Du point de vue de la SES, il est nécessaire de définir **un système équilibré de gouvernance mondiale démocratique** capable de répondre à tous les grands défis, autorisant les règles démocratiques et comprenant :

- Un système financier international solidaire. Transition par la fédération et l'articulation internationale des systèmes financiers solidaires locaux et nationaux, avec des institutions comme une Banque Mondiale du Développement Social et un Fond Financier International Solidaire.
- Un système de commerce international solidaire géré démocratiquement par une Organisation Mondiale du Commerce Équitable.
- Il est important de vérifier et de contrebalancer le pouvoir des organismes financiers et commerciaux actuels par la création d'autres organisations internationales capables de surveiller l'application des droits des personnes, le travail (OIT), l'environnement, etc. Il est également urgent de définir les priorités essentielles pour l'humanité et de mettre en place des programmes d'urgence basés sur la mobilisation internationale. Nous serons alors en mesure de mettre sur pied les règles et les institutions permettant de gérer les **biens publics communs**.
- Il est nécessaire de créer des institutions publiques et des organes politiques démocratiques mondiaux. Les technologies de l'information et de la communication

permettront l'existence d'espaces publics permanents d'échange et de débat par delà les barrières culturelles et linguistiques.

**LA SES ET LE MARCHÉ** – Les économistes conçoivent l'intérêt personnel de l'*homo economicus* comme étant l'accumulation de richesse matérielle, qui est majoritairement perçue dans nos sociétés comme étant l'objectif du développement individuel et collectif.

- Nous répondrons à cette conception en démontrant que, pour un certain nombre de raisons, le pouvoir d'autorégulation du marché n'est qu'une illusion. La plus évidente de ces raisons provient de l'inégalité d'accès à l'information alors que l'ajustement de la production au marché ne peut être instantané, mais requiert au contraire un planning individuel ou collectif. En *réalité*, l'économie de marché et la *société* marchande (la réduction de tous les intérêts aux intérêts individuels et matériels) ont généré des monopoles toujours plus importants et plus puissants ainsi qu'une concentration extrême de la richesse dans les mains de quelques-uns, que ce soit au sein des nations ou entre nations. Il y a également le fait que les ressources naturelles, bien qu'abondantes, ne sont pas illimitées, tout en étant pas prises en compte par les théories économiques classiques. Dans bien des cas les problèmes sociaux ne proviennent pas de la rareté des biens, mais de leur manque de disponibilité et de leur distribution injuste.
- Lorsqu'elle envisage tous les biens selon le modèles des biens industriels, qui sont rares car ils sont le produit matériel et élaboré de l'activité humaine, l'économie moderne étend le mécanisme du marché bien au-delà de son rayon d'action naturel. Plus que toute autre chose, la tendance du marché à envahir tous les aspects de la vie a des effets négatifs sur la société humaine et sur l'environnement.
- La SES considère l'économie comme la gestion d'une maison, l'habitant étant la communauté humaine et la planète et nos sociétés, qui en font partie, étant le foyer. La coresponsabilité, la conscience et la créativité sont des qualités utiles à la gestion de la maison ; pas l'avidité et la quête de l'ego de l'*homo economicus*.
- Il n'y a aucune raison de craindre le manque pour autant que nous, communauté et individus collectifs, travaillions *avec* les forces de la nature, y compris les nôtres, et non *contre* elles. Ceci implique le respect des cycles temporels, de nos besoin sociaux (et non seulement individuels) et la prise de conscience du fait que la modération favorise le développement humain.
- Certaines ressources naturelles, comme l'atmosphère ou l'océan, sont indivisibles. Elles ne peuvent être soumises aux lois du marché mais doivent être gérées collectivement, en tant que biens communs. D'autres ressources naturelles peuvent être divisées lorsqu'on les partage (la terre, par exemple). Parce qu'elles sont le produit de la nature, leur distribution doit être guidée par la justice sociale plutôt que par les forces du marché.
- La connaissance et le capital social (la capacité des personnes à coopérer et à agir ensemble) ne peuvent pas non plus être traités comme des marchandises. Ces biens se multiplient lorsqu'on les partage, ce qui en fait un bon argument en faveur de l'instauration d'une économie d'abondance. Lorsque nous partageons la connaissance, l'amour ou la capacité à coopérer, nous les renforçons, au lieu de les réduire. La notion nous permettant de mieux comprendre le fonctionnement de ces biens et celle d'avantage réciproque. Leur abondance n'est limitée que par notre capacité à les partager entre nous (humains) et finalement avec le reste de la biosphère.

- Les innovations socio-économiques comme la monnaie sociale, la finance sociale ou le budget participatif ont un pouvoir d'éducation permettant d'envisager la création d'une nouvelle société car ils prouvent que des mécanismes socio-économiques différents autorisent la création de communautés autonomes possédant un important capital social et une grande richesse humaine. Ces mécanismes tendent à favoriser les liens sociaux et la coopération, tandis que le capitalisme favorise la compétition, l'avidité, la concentration de la richesse et l'insécurité sociale.

**GESTION SOLIDAIRE** – La gestion est l'utilisation efficace des ressources en vue d'atteindre les objectifs de l'organisation. L'objectif principal des entreprises d'économie solidaire est de maximiser les bénéfices sociaux et de subvenir aux besoins de tous les membres de la société. Les motivations et les actions des managers en économie solidaire diffèrent donc qualitativement de celles des managers des entreprises traditionnelles, ayant pour objectif la maximisation des profits. Les managers des entreprises d'économie solidaire sont particulièrement attentifs au respect des standards d'affaires éthiques par leurs sociétés. Ils se soucient de la direction et de l'ampleur de leur contribution au développement social et au maintien de l'équilibre écologique. Au cours de leurs recherches de fournisseurs, ils sont sensibles à la mise en réseau coopérative et aux alliances avec d'autres entreprises d'économie solidaire. Ils recherchent l'équité et la justice lors de leurs tractations avec les producteurs du secteur primaire et font en sorte que les travailleurs soient payés convenablement, que les producteurs reçoivent un prix honnête pour leur marchandise et que les actionnaires obtiennent un retour correct sur investissement.

**TRAVAIL ÉMANCIPÉ** – Le travail est l'énergie fournie par une personne ou un peuple en vue de transformer la nature. Le travail commence sur le plan individuel mais atteint son expression la plus aboutie dans le travail en commun, le partage des responsabilités, l'entraide et le travail volontaire. C'est une énergie créative qui ne peut être confinée car elle tend à la restitution du droit à la liberté. Par son travail, l'homme devient co-créateur tout en subvenant à ses besoins. Par le travail, l'être humain recrée son lien avec la nature, car sa transformation implique nécessairement la transformation de soi et car il existe une interaction mutuelle entre l'acte, son objet et son sujet. Le travail émancipé constitue le moyen de libérer le temps et l'énergie des simples tâches liées à la survie. La véritable richesse d'un peuple est, *in fine*, représentée par la quantité de temps et d'énergie disponible pour le développement de ses qualités, attributs et potentiels supérieurs en tant qu'être humain ou collectif d'êtres humains.

**ENTREPRISES SOLIDAIRES** – Par définition, les entreprises d'économie solidaire sont les entreprises qui respectent les standards d'affaires éthiques de l'économie solidaire. Sur base de ce respect, il est possible de catégoriser les entreprises d'économie solidaire en fonction de leurs performances, du moins bon au meilleur. En économie solidaire, l'une des matières où la coopération entre entreprises est la plus cruciale est la définition de standards d'affaires éthiques, c'est-à-dire la base socialement déterminée des relations économiques. Les entreprises d'économie solidaire doivent s'accorder sur les points suivants : (1) leur responsabilité sociale envers leurs clients, leurs actionnaires, leurs employés, l'environnement, leurs fournisseurs, etc. ; (2) les processus démocratiques leur permettant d'atteindre un consensus lors de la prise de décision, particulièrement en matière de standards éthiques ; et (3) un système de certification permettant de vérifier le respect de ces standards. Une fois ces standards éthiques définis, la concurrence entre entreprises d'économie solidaire se fera sur le terrain du respect de ces standards. L'absence de concurrence en économie solidaire rendrait en effet les standards

éthiques creux et académiques. La concurrence est d'une nécessité absolue au maintien des standards éthiques, fondations de la responsabilité sociale des entreprises.

**FINANCE SOLIDAIRE** – Les ressources financières sont le « combustible » de l'économie. Elles facilitent le flux des ressources des investisseurs aux producteurs et des producteurs aux consommateurs. En tant que système économique alternatif, l'économie solidaire fonctionne selon un ensemble unique de normes et de principes qui la distinguent explicitement du système dominant. Pour responsabiliser les acteurs économiques de ce système économique alternatif, il est nécessaire d'établir un système financier unique consentant des investissements viables pour satisfaire les besoins et ainsi soutenir les normes éthiques de l'économie solidaire. Ce système financier unique est spécifiquement conçu pour faciliter la production et la distribution des biens et services produits par les entreprises d'économie solidaire. Tout comme le système financier dominant, la finance solidaire doit offrir une gamme complète d'instruments financiers à même de subvenir aux divers besoins des entreprises solidaires et de leurs clients : acomptes, prêts, assurances, virements, etc. Les conditions générales de la finance solidaire doivent être éthiques et justes et se conformer aux normes d'affaires éthiques de l'économie solidaire.

Una economía así es la que postula la primacía del ser humano-pueblo sobre el dinero y las cosas materiales, y cuestiona la concepción de desarrollo económico que tiene la sociedad occidental, en la cual el dinero es el que determina el valor del ser humano-individuo, y de los pueblos– seres humanos- colonizados, así como de la energía transformadora y del trabajo que produce el oro.

**MONNAIES SOCIALES** – Les monnaies alternatives ont le pouvoir d'alimenter les échanges de biens et de services, particulièrement entre ceux qui n'ont que peu ou pas de pouvoir d'achat : les pauvres et les exclus. Toutefois, dans les pays où de telles expériences ne sont pas tolérées par la banque centrale, voire sont considérées par celle-ci comme un délit majeur, il peut être nécessaire d'envisager une approche différente. L'avènement de la « monnaie plastique » (les cartes de crédits et autres moyens de paiement électronique) offrent une voie alternative à la création de pouvoir d'achat ainsi que l'opportunité de mettre en place un système de paiement unique pour l'économie solidaire. Il doit en effet être possible aux acteurs de l'économie solidaire de concevoir une carte de crédit internationalement acceptée par toutes les entreprises solidaires de par le monde. Ce projet peut être réalisé en collaboration avec les institutions bancaires éthiques actives dans de nombreux pays du monde.

- Bernard Lietaer propose de réviser les sciences économiques selon le point de vue de C.G. Jung et son archétype de l'inconscient collectif. L'argent est en effet et sans le moindre doute un phénomène psychologique collectif : selon Jung, l'argent est une émotion qui mobilise les gens, individuellement et collectivement.
- Les réseaux d'échange ayant fonctionné en Argentine pendant presque sept ans ont démontré *le paradigme de l'abondance* en émettant une monnaie sociale. Un groupe initial de 23 personnes pratiquant des échanges réciproques en 1995 est parvenu à motiver jusqu'à six millions de participants au réseau de par le pays, prouvant par là même qu'*un autre marché est possible...* Mais la crise généralisée est survenue et le paradigme de la rareté a été réimposé : quelques-uns ont accumulé la monnaie officielle en revendant les « monnaies sociales »... Les mouvements sociaux brésiliens ont néanmoins compté cette expérience (ainsi que le Mouvement des Travailleurs Ruraux Sans Terre et les entreprises autogérées) au rang des plus probantes pour la nouvelle économie.

**VALEUR RELATIONNELLE** – Outre la valeur d’usage et la valeur d’échange (Aristote) pratiquées par le système capitaliste, l’économie solidaire réinvente la valeur relationnelle pour subordonner le prix de l’utilitaire, de l’individuel et du matériel à l’humain, au social et au spirituel.

**CHAINES (OU CIRCUITS) DE PRODUCTION SOLIDAIRES :**

- impliquent la production (tous les maillons de la chaîne), la distribution et la consommation.
- Au sein de l’économie solidaire, les personnes s’approprient ces fonctions pour former une équation aussi systémique et autonome que possible.
- Repenser la chaîne de production **comme une communauté** au sein de laquelle chaque participant désire maximiser sa propre satisfaction et la satisfaction de tous les autres et de l’ensemble de la chaîne.
- Situation de win-win !
- Repenser la polarité travail-besoins.

**MÉSOÉCONOMIE** – Une nouvelle façon d’orchestrer et d’articuler les divers secteurs et les diverses classes sociales en vue d’une société plurielle organique, dans laquelle l’état devient réellement le « serviteur public » et l’entreprise privée est socialisée (actionnaires, directeurs, producteurs, fournisseurs, consommateurs, voisins, environnement, bien-être commun) et génère des valeurs et des produits vitaux. Les synergies vitales à divers niveaux sont la clé de l’authenticité/ Quelques exemples d’indicateurs de ce développement :

- Les entreprises socialisées ayant fait faillite suite à une mauvaise gestion ou une crise économique (1082 et 1994 au Mexique, 2001 en Argentine, 1987 en 1999 au Brésil, etc.) puis reprises collectivement par les travailleurs et gérées en coopératives.
- Les caisses d’économies, les coopératives d’épargne et de crédit, les initiatives de microcrédit solidaire, malgré la pression des législateurs et des gouvernements visant à soumettre les plus réussies au système bancaire capitaliste.
- L’autogestion de la consommation, de la production, du logement, de la santé, de l’éducation et les autres types d’entreprises et de coopératives autogérées.
- Les réseaux solidaires et les chaînes de production mettant en relation plusieurs secteurs ou maillons de la chaîne de production, parmi lesquels les consommateurs, les producteurs de biens et de services et les institutions de finance solidaire.

**ÉDUCATION SOLIDAIRE ET DÉMOCRATIE** - L’autonomisation signifie l’éducation et l’auto-éducation en vue d’acquérir les compétences et la liberté de contrôler et de gérer son propre développement. Un système politique accueillant ce type de pouvoir désagrégé peut être qualifié de véritable démocratie ou de démocratie intégrale. Celle-ci ne peut coexister avec une hiérarchie patriarcale ou avec toute autre forme de rigidité morale, de dogmatisme ou d’asservissement. Il n’existe aucune démocratie où les citoyens ne possèdent pas l’autonomie nécessaire pour devenir les acteurs de leur propre développement. L’éducation est un facteur clé d’une véritable démocratie.

- L’éducation solidaire et la connaissance devraient être gratuites pour tous, libérées de tout parti pris politique, culturel, religieux et économique et devrait fournir une éducation axée sur la vie de l’individu dans laquelle les connaissances locales sont totalement intégrées à la science moderne de socio-économie solidaire.

- L'éducation solidaire doit être orientée vers l'autonomisation personnelle et mutuelle, formelle et informelle à tous les niveaux scolaires et dans tous les secteurs de la société et du gouvernement.
- L'apprentissage de la critique des paradigmes et des valeurs dominantes ainsi que la promotion des valeurs de la SES comme la coopération, la réciprocité, le partage, l'altruisme, le respect des différences et la solidarité consciente doivent faire partie des programmes scolaires solidaires.
- Grâce à l'éducation solidaire, nous devrions redéfinir les postulats dominants anthropologiques, économiques, politiques et culturels.
- Grâce à l'éducation solidaire, la société peut faire évoluer les petits boulots en travail émancipé. Elle peut également transformer la production de biens en communion avec la culture et la protection de l'écosystème.
- L'éducation solidaire met en avant la recherche et l'action au détriment des paradigmes du savoir théorique qui appartiennent au passé.
- L'éducation solidaire doit répondre au besoin d'une « pédagogie de l'opresseur ».

**CONSOMMATION SOLIDAIRE ET COMMERCE ÉQUITABLE** - Pour la SES, les échanges entre les êtres humains, les individus et la société ainsi qu'avec la nature sont multidimensionnels et pas uniquement matériels et financiers. Le commerce de biens sur le marché n'est que le sommet de l'iceberg des échanges, des symboles (communication et culture), de l'énergie et du flux matériels entre les être humains et avec la biosphère. Le commerce n'est ni une valeur en soi ni une réponse universelle aux problèmes de l'humanité mais bien uniquement aux problèmes matériels. La SES considère que le renforcement des relations humaines et du capital social est aussi important, sinon plus important que la croissance et l'accumulation des biens matériels et du capital monétaire. Elle refait de la satisfaction des besoins humains le but essentiel de la société à travers une vision renouvelée.

- En réaction à la production standardisée de biens par les entreprises, les citoyens et les mouvements sociaux réclament le droit de subvenir eux-mêmes à leurs besoins au niveau local. Selon la SES, il existe des éléments scientifiques qui prouvent que la plupart des besoins humains pourraient être mieux satisfaits par la création de réseaux économiques intégrés au niveau local que par le soi-disant marché mondial de libre-échange.
- Le commerce est un élément d'un processus global de développement social et humain facilitant les relations entre les individus, les communautés ainsi qu'entre eux et la nature.
- Le marché est une relation sociale : l'interaction entre les acteurs de l'échange est plus importante que les biens échangés.
- Le mouvement que constitue le commerce équitable « encourage les partenariats commerciaux basés sur le dialogue, la transparence et le respect et est à la recherche d'une plus grande équité au niveau du commerce international. Il contribue à un développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en assurant les droits des producteurs et des travailleurs marginaux, particulièrement dans le Sud ».

- Le commerce équitable revendique le droit du peuple à la souveraineté alimentaire contre la production et le commerce alimentaires dirigés par le capitalisme, souvent écologiquement et culturellement non viables.
- Le commerce équitable doit se baser sur le principe de subsidiarité et se réaffirmer dans un contexte étendu des échanges naturels et sociaux.
- Le commerce équitable soutient un équilibre entre le droit au commerce, la consommation éthique et les besoins humains essentiels et le droit à l'auto subsistance.
- Le commerce équitable, comme tout gouvernement démocratique, devrait suivre le principe de subsidiarité. Les besoins humains et la consommation éthique doivent être satisfaits au plus bas niveau possible, renforçant ainsi les relations sociales et environnementales. Tout comme les écosystèmes, les communautés les plus fortes se retrouvent à un niveau local et ne peuvent apparaître à un niveau supérieur que si les communautés locales les soutiennent.
- Innovations :
  - o Les changements de forme subis par le commerce et l'importance donnée à celui-ci se traduisent par des innovations effectuées à un niveau micro (LETS, monnaies sociales, les coopératives d'acheteurs, finance sociale et des groupes d'investisseurs sociaux) et méso (commerce équitable et responsabilité sociale des entreprises), par l'exercice de la responsabilité des consommateurs, des entreprises locales ou gouvernementales et dans une moindre mesure constituent le résultat des mouvements sociaux demandant le respect des droits de l'homme.
- Stratégies :
  - o Les acteurs à la recherche de changement social vers une socio-économie solidaire doivent élaborer des stratégies pour induire des changements de réglementations aux niveaux national et international. Les changements légaux suivent souvent les changements réalisés dans la pratique ; c'est pourquoi le commerce équitable et la responsabilité sociale des entreprises peuvent jouer un rôle en l'absence de fortes réglementations publiques, pour réaliser ces changements.
  - o De plus en plus d'autorités publiques organisent leurs achats en accord avec un esprit de responsabilité sociale. Cependant, il semble nécessaire d'élargir les campagnes faisant pression sur les multinationales en matière de responsabilité sociale et environnementale:
    - En adoptant des codes de conduite contraignants en matière de capital international ;
    - En développant une coopération de réglementation nationale et internationale ;
    - En fondant des agences de réglementation mondiales et démocratiques sous l'égide de l'ONU ayant pour objectif d'étudier la mise en application et d'imposer des sanctions si nécessaires.
  - o Les partenariats commerciaux doivent se baser sur le dialogue, la transparence et le respect en vue d'une plus grande équité dans le cadre du commerce international.

- o La SES met l'accent sur l'importance de l'intégration du commerce équitable aux autres initiatives de la SES : les coopératives d'acheteurs, la finance sociale, les monnaies locales et régionales et la solidarité des chaînes de productions.

**SÉCURITÉ SOCIO-ÉCONOMIQUE** - La SES envisage de promouvoir la sécurité concernant les conditions, les capacités, les possibilités de développement de la vie personnelle (dans un sens général) et les potentialités libérant ainsi les individus, les familles et les communautés des urgences immédiates les asservissant ainsi à une dépendance élémentaire et subordonnée. Donc, la sécurité socioéconomique est liée à la solidarité et à une véritable liberté. Le but d'une économie solidaire doit être de rechercher les moyens de satisfaire les besoins et les droits de chaque citoyen et ne peut pas s'arrêter avant d'y être parvenu. La véritable liberté est la liberté d'optimiser le développement de l'individu et du groupe selon leurs caractéristiques, leurs potentiels et les conditions nationales, régionales et des communautés plus largement. En conséquence, une vie plus sûre et plus durable est une vie plus libre qui repose sur la solidarité.

**SES ET MONDIALISATION** - La SES envisage une société mondiale constituée d'un large éventail de communautés solidaires politiquement, culturellement et économiquement différentes, horizontalement et verticalement reliées par des valeurs communes, par la technologie et par le commerce équitable dans un réseau étendu de relations solidaires et diversifiées. Ce concept peut être qualifié de développement mondial par le bas. En vue d'être une alternative crédible au sein de l'ordre économique mondial actuel, la SES doit être durable et dotée de capacités visibles d'auto gestion dans le but d'assurer son indépendance, ce qui peut être réalisé par le développement des communautés grâce à des formes adéquates de financement solidaire et des gouvernements locaux actifs, sensibles à la cause des femmes et pro pauvre. Les communautés de la SES se reconnaîtront à leur partage de valeurs visant à améliorer la qualité de la vie et augmenter la diversité et la solidarité. Les actions des membres des communautés de la SES se concentreront sur l'accroissement de leur compétitivité dans la réalisation des résultats « à valeur ajoutée » du développement socio-économique et culturel et en créant des réseaux de commerce équitable durable pour garantir leur indépendance.

### **OBSTACLES À LA SOLIDARITÉ**

- L'accès des travailleurs à la propriété et à la gestion des entreprises est trop souvent une exception. La démocratie à l'usine reste un enjeu crucial.
- Dans certains cas extrêmes, la faiblesse ou la corruption des syndicats représente un obstacle de poids aux initiatives solidaires.
- L'accès à la gestion par le contrôle des actions est un facteur aussi limitatif pour les travailleurs que leur faible capacité d'épargne et d'investissement.
- La gestion collective est également entravée par l'imposition des procédures technocratiques, les fusions, les fréquentes faillites qui ont tendance à favoriser les privatisations et la formation de multinationales.
- Le chômage structurel et l'exclusion du marché du travail sont des obstacles majeurs. Ils contraignent les travailleurs à de simples activités de survie quotidienne sur la place croissante de l'économie informelle.
- Les gouvernements créent des programmes sociaux qui, en l'absence de politiques macroéconomiques redistribuant efficacement les revenus et les richesses ainsi que démocratisant les terres, les crédits et le pouvoir d'achat, n'ont qu'un effet

- compensatoire et laisse intacts les causes de l'appauvrissement (le surendettement, les conditions inéquitables du commerce, le protectionnisme du Nord riche).
- Le même phénomène apparaît dans le système bancaire mondial, la Banque Mondiale et les banques de développement régionales, qui débloquent les prêts pour subventionner les secteurs frappés par la pauvreté et les programmes environnementaux sans se préoccuper des causes de l'appauvrissement et de la destruction écologique.
  - Il existe de graves problèmes de développement coopératif comme le manque de personnel scolaire, la livraison de services efficaces, les compétences commerciales et de management et la participation des femmes dans les prises de décision.
  - Le contrôle gouvernemental du partenariat avec des entreprises nationales et multinationales spolie souvent les coopératives pour des enjeux politiques à court terme (distribution de matières premières/récolte de voix de vote) les soumettant à un contrôle externe de la gestion interne de la coopérative. Aujourd'hui, alors que les PME sont souvent mentionnées comme le groupe cible préféré par le gouvernement dans le cadre du développement économique, elles ne sont, la plupart du temps, comprises ni dans des programmes de soutien pour les entreprises rurales ni dans le développement technologique, laissées seules face aux prises de décisions nationales et internationales sur la libéralisation du marché (OMC, accords de libre-échange).
  - De nos jours, les instruments administratifs légaux et fiscaux entravent le développement des entreprises coopératives au niveau local ainsi qu'aux niveaux plus élevés.
  - Le fossé qui sépare les discours de la pratique, visible chez la plupart d'entre nous, acteurs et chercheurs de la SES, constitue un autre obstacle majeur à la mise en œuvre de celle-ci.

### **MOYENS DE DÉPASSER CES OBSTACLES.**

- Les solutions émergeront des énergies les plus élémentaires des peuples, leur travail créatif pour la satisfaction de leurs besoins et leurs désirs les plus légitimes. Un nouveau paradigme est nécessaire, il doit combiner mondial et local, reposant plus sur la qualité (développement) que sur la quantité (croissance) dans une sorte d'action-réflexion basée sur une dynamique de « mondialisation ».
- L'affirmation de Schumacher selon laquelle « tout ce qui est petit est beau » se vérifie. Le défi est d'organiser sous forme de réseaux indépendants et auto-générés une « autre mondialisation » encore possible. D'un désordre flagrant, une complexité plus élevée peut émerger, qui réintègre les éléments constituants et interconnectés dans une expression renouvelée de la vie et de la conscience.
- Par l'utilisation et l'échange des valeurs pratiquées par l'économie de capital, le SES recrée la valeur relationnelle, celle qui soumet les prix des choses, l'individu et le matériel à l'affirmation d'autrui, au social et au spirituel. Nous sommes mis au défi d'être des acteurs dans ce tournant historique de la transcendance d'un monde extrêmement matérialiste et fatal en un monde supérieur, vivant, équitable et riche, un monde dans lequel personne ne sera diminué en dignité ni en liberté.
- Pour une SES en devenir, nous avons besoin de jeunes actifs et créatifs pour mener les communautés SES vers un développement économique, politique et social permettant de contrôler la famine, la déshumanisation et le conflit. Il faut innover pour abolir les barrières entre les générations et éliminer l'exclusion des femmes, des personnes

âgées, des minorités ethniques, des handicapés et des immigrants de la prise de décision et du contrôle des ressources alimentaires et de production.

- Le développement autogéré doit se construire avec la garantie que les plus faibles n'en seront pas exclus. Concernant le travail quotidien des femmes pauvres en milieu rural, des minorités ethniques, des paysans isolés et privés de terre, des personnes handicapées, nous devrions promouvoir l'autogestion ; ceci ne constitue toutefois pas la panacée étant donné qu'aujourd'hui seul un petit nombre d'individus est réellement capable de gérer sa propre vie. C'est pourquoi il se révèle extrêmement important d'inclure les syndicats et les coopératives.
- En matière de services de soins de santé, de logement, de livraison de biens de consommation, de fourniture aux petits producteurs et de création d'emploi, un nombre croissant de gens considèrent le travail en commun comme la solution optimale et le développement coopératif comme l'entreprise communautaire la plus adéquate pour fournir des services sociaux et productifs. *Basées sur le concept humain d'abondance, de modération, de volontarisme et de respect de la dignité humaine et des droits de l'homme*, les coopératives fournissent une base solide à la construction de communautés socio-économiques solidaires et durables.
- Un autre défi est de redynamiser les syndicats dans le cadre de la SES, car sans eux nous travaillerions dans des conditions d'exploitation bien pire que celles que nous connaissons actuellement. Mais nous devons considérer leurs contraintes internes et externes pour qu'ils deviennent des bâtisseurs puissants de capital social pour la SES.
- Une attention toute particulière doit être apportée au partenariat stratégique entre les réseaux solidaires de groupes locaux, les organisations locales, les agences de développement humain, les universités des ONG et les entités gouvernementales concernées.
- La transformation subjective et culturelle (y compris les valeurs, les attitudes, les comportements, les attentes et les modes de relation) est aussi importante que les changements objectifs sociaux et institutionnels : ils avancent main dans la main et le projet de la SES doit aborder l'éducation et l'élaboration des capacités pour ces deux facteurs simultanément.